

Ecrit par le 18 mai 2026

Le risque routier, ce danger invisible qui tue encore au travail



Première cause de mortalité au travail en France, le risque routier demeure un angle mort de la prévention professionnelle. À l'occasion des Journées de la Sécurité Routière au Travail, l'[AIST 84](#) organise, le 21 mai prochain à Avignon, une journée immersive mêlant simulations, ateliers pratiques et mises en situation concrètes. Une initiative portée avec la [Préfecture de Vaucluse](#) et [Vigie Route Plus Sûre](#) pour sensibiliser salariés et employeurs à un enjeu encore largement sous-estimé. Pour mémoire, 34 personnes sont mortes sur les routes en Vaucluse, en 2025, 3 260, sur les routes de France. Un accident du travail coûte en moyenne entre 4 500 et 4 800€.

Le danger ne se cache pas toujours dans l'usine, sur un chantier ou derrière une machine. Il surgit aussi, plus discrètement, entre deux rendez-vous, au détour d'un trajet domicile-travail ou lors d'un

Ecrit par le 18 mai 2026

déplacement professionnel. Le risque routier constitue ainsi la première cause de décès liés au travail en France. Pour mémoire, «En 2025, 34 personnes sont mortes en Vaucluse, elles étaient 41 en 2024 et les deux-tiers représentent les deux roues,» relatait Thibault de la Cacqueray, directeur de cabinet du préfet de Vaucluse. Autre fait, plus de 50% de ces accidents sont dus à l'inattention.

Des accidents et des faits

Fatigue, surcharge mentale, téléphone au volant, consommation d'alcool ou de stupéfiants, pression temporelle : les facteurs d'accident se multiplient dans un contexte où les mobilités professionnelles explosent. À cela s'ajoutent l'essor des livraisons, l'intensification des déplacements commerciaux et des rythmes de travail souvent fragmentés. C'est dans cette perspective que l'AIST 84, (Association interprofessionnelle de santé au travail du Vaucluse) place la prévention au cœur des pratiques professionnelles.

Les chiffres clés des Accidents du travail

Selon la Carsat Sud et l'Assurance maladie, dans les statistiques des risques professionnels, en Paca-Corse et en 2024, plus de 5,7 millions de journées de travail ont été perdues pour cause d'accident du travail, dont 3 602 incapacités permanentes et 58 décès liés aux accidents du travail. Près de 549 614 accidents ont été dénombrés en France dont 764 mortels et 54 millions de journées non travaillées en 2024. Soit l'équivalent de plus de 228 970 emplois à temps plein. Les plus fortes expositions du département aux accidents du travail sont le BTP, le transport routier, l'agriculture, la logistique et les déplacements professionnels. Le Code de la sécurité sociale définit un accident du travail ainsi : "Quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail de toute personne salariée ou travaillant à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise". Un accident du travail coûte en moyenne entre 4 500 et 4 800€. Ce montant correspond aux soins médicaux, aux indemnités journalières et aux coûts de prise en charge par la branche accidents du travail/maladies professionnelles de l'assurance maladie. Un accident grave peut rapidement dépasser les 40 000 à 100 000€ et un décès au travail plus de 600 000€, pour l'entreprise et la collectivité.

Ecrit par le 18 mai 2026



Copyright JComp Magnific

Une journée immersive pour provoquer une prise de conscience

Le 21 mai 2026, à Avignon, l'organisme proposera une journée entièrement dévolue à la prévention du risque routier, en partenariat avec les services de l'État et l'association Vigi Route Plus Sûre. L'objectif : sortir du discours théorique pour confronter les participants à des expériences concrètes.

Immersion et expérimentation

Le programme mise sur l'immersion et l'expérimentation. Simulations de choc, tests de réaction, ateliers liés aux effets de l'alcool ou encore mises en situation permettront aux participants de mesurer, parfois de manière spectaculaire, l'impact de certains comportements sur la conduite. Les spécialistes de la sécurité routière constatent que les campagnes les plus efficaces sont désormais celles qui impliquent physiquement et émotionnellement les participants plutôt que les simples rappels réglementaires.

Un enjeu économique autant qu'humain

Concrètement, les accidents de la route liés au travail représentent un coût considérable pour les entreprises et les territoires. Arrêts de travail, désorganisation des équipes, hausse des cotisations, perte de compétences : le risque routier pèse lourdement sur l'économie. Le tissu économique vauclusien repose largement sur des PME et TPE (Très petites et moyennes entreprises) pour lesquelles l'absence

Ecrit par le 18 mai 2026

d'un salarié peut rapidement fragiliser l'organisation. Les acteurs de la prévention insistent ainsi sur la nécessité d'intégrer pleinement la sécurité routière dans la politique de santé au travail des entreprises : planification des déplacements, limitation des appels au volant, entretien des véhicules ou encore sensibilisation régulière des collaborateurs. Pour l'AIST 84, la prévention ne relève plus de la culture collective que de l'obligation réglementaire mais d'une véritable culture collective.

Les infos pratiques

Journée immersive de prévention du risque routier. Jeudi 21 mai 2026. De 8h30 à 16h30. A l'AIST 84. 40, rue François 1er à Avignon. Une initiative de l'AIST 84, en partenariat avec la Préfecture de Vaucluse et [Vigie Route Plus Sûre](#).

Mireille Hurlin